
De: CycloCoop <cyclocoop@proton.me>
Envoyé: vendredi 25 octobre 2024 07:54
À: 30_PLUI
Objet: Contribution initiale de Cyclocoop à l'enquête publique PLUi de la ComCom d'Ernée (2024)

Certaines personnes qui ont reçu cet e-mail ne reçoivent pas souvent de e-mail de la part de cyclocoop@proton.me.
[Pourquoi c'est important](#)

A l'attention de Mr Daniel BUSSON, commissaire enquêteur,

Nous vous remercions pour votre accueil le lundi 14 octobre au siège de la ComCom. Nous vous avons déposé la contribution écrite ci-dessous. Auriez-vous l'obligeance de la faire publié sur le site de l'enquête publique au même titre que celle déposé par un habitant de Montenay.

Affiliée à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), l'association Cyclocoop a été créé courant 2023, notamment à la suite du baromètre des villes cyclables. Cette enquête publique à échelle nationale avait été organisée pour sa 3ème édition à l'automne 2021. La ville d'Ernée, ayant recueilli plus de 50 avis, au pu bénéficier d'un diagnostic gratuit et indépendant ; diagnostic encore disponible à cette adresse web :<https://barometre.parlons-velo.fr/>

Quelques mois avant cette enquête, début 2021, un schéma des déplacements en mode doux avaient été ébauché à l'échelle de la communauté de commune ce qui a aboutit à un plan directeur adopté en janvier 2023. Quelques années avant cela, dans le cadre du dossier d'enquête publique pour le contournement sud d'Ernée par la RN12, la cabinet Arcadis avait été mandaté par la DREAL pour remplir une obligation légale : estimer les besoins d'aménagement pour les mobilités douces

Dans le cadre de l'enquête publique sur ce PLUi, les membres de Cyclocoop émettront des remarques détaillées sur les sujets suivants :a

- présence ou non d'emplacement réservé pour permettre des aménagements pour les modes de mobilités piéton / vélo / EPDM. Il ne s'agit pas, 18 mois après l'adoption du plan en janvier 2023, que tous les points soient identifiés, mais a minima les principaux ou ceux pour des projets déjà lancé (cheminement le long de la RD31 entre le rond-point nouvellement nommé et le rond-point sans nom, voie douce Montenay – entrée d'Ernée par exemple)
- présence ou non d'emplacement réservé pour améliorer à terme par des by-pass certains ronds points le long de la RN12 et ainsi réduire l'énerverement des usagers motorisés.
- Impact ou non des modifications des marges de recul sur le potentiel de certains aménagements pour les modes de mobilités piéton / vélo / EPDM
- application des normes de stationnement vélo, notamment dans les zones de logements collectifs ou dans les zones d'activités.

Pour préparer les meilleures contributions publiques possibles, l'association organise le mardi 5 novembre une réunion en distanciel, à 20h, via google-meet : meet.google.com/vqz-ysfj-ohu

Xavier Horion

Pour adhérer et soutenir: <https://www.helloasso.com/associations/cyclocoop/adhesions/cyclocoop-section-ernee-53>

Notre présence sur les réseaux sociaux:

1. Facebook: [page Cyclocoop](#)
2. Instagram: <https://www.instagram.com/cyclocoop53/>
3. X (ex-Twitter): <https://twitter.com/cyclocoop53>